

## Titre à finalité professionnelle Manager d'exploitation de carrières

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<b>BLOC N°1 : Piloter la phase d'extraction des matériaux de carrières</b>			
<b>Gestion et optimisation de l'extraction :</b> - du phasage et de la planification - des moyens matériels et humains - des déchets  <b>- Application et contrôle des Normes (NF et CE) et réglementations</b> (code du travail, environnement, sécurité, ...)	<b>Organiser les travaux de découverte</b> en les programmant et en les suivant afin de planifier l'extraction des matériaux de carrière	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contrôles écrits.</li> <li>- Audit individuel (au travers des « espaces consultants »)</li> <li>- Rapports écrits intermédiaires</li> <li>- Jurys intermédiaires</li> <li>- Rapport final</li> <li>- Projet fédérateur (Etudes technique)</li> <li>- Projet de fin d'études avec rapport écrit et soutenance orale devant un jury de professionnels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la découverte est justement dimensionnée par rapport à l'extraction</li> <li>- la découverte tient compte des caractéristiques géologiques du site</li> <li>- la planification de la découverte est conforme au plan de phasage</li> <li>- le planning de découverte est ajusté en fonction des contraintes environnementales</li> <li>- les éventuels écarts avec le planning de découverte et les mesures adéquates pour y répondre sont identifiés</li> </ul>
	<b>Appliquer le programme mensuel d'extraction d'une carrière</b> défini par la stratégie de la direction en l'ajustant et en gérant les stériles au fur et à mesure de l'extraction afin de réaliser et d'optimiser l'extraction des matériaux		<ul style="list-style-type: none"> <li>- le planning d'extraction et les plans d'extraction sont réalisés et intègrent la stratégie de la direction</li> <li>- les plans d'extraction tiennent compte des caractéristiques géologiques du site</li> <li>- les plans d'extraction garantissent la sécurité des personnes sur le site</li> <li>- le programme mensuel d'extraction est ajusté en fonction des contraintes extérieures</li> <li>- le stock pile est maintenu dans le créneau admissible</li> <li>- les stériles sont correctement définis dans l'espace</li> </ul>
	<b>Affecter les ressources matérielles et humaines</b> en fonction des compétences nécessaires à l'extraction et au transport des matériaux afin de respecter le programme mensuel d'extraction et de prendre en compte les situations de handicap		<ul style="list-style-type: none"> <li>- les ressources matérielles sont correctement dimensionnées au regard des objectifs d'extraction et de transport</li> <li>- les ressources humaines sont correctement dimensionnées au regard des objectifs d'extraction et de transport et des éventuelles situations de handicap des opérateurs</li> <li>- les plannings sont définis de manière à ce que les objectifs de production soient tenus et de la réglementation du travail</li> <li>- les objectifs des membres du personnel sont définis de manière à ce que les objectifs de production soient tenus</li> <li>- l'efficacité mesurée de l'extraction et du transport des matériaux est supérieure à 80%</li> </ul>

## Titre à finalité professionnelle Manager d'exploitation de carrières

	<p><b>Superviser les opérations d'extraction et de transport des matériaux de carrière</b> en suivant les ratios de productivité et en évaluant la gravité des éventuelles dérives afin de les optimiser sur le plan technico-économique et de faire respecter la réglementation en vigueur</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- l'efficacité mesurée de l'extraction des matériaux est supérieure à 80%</li> <li>- la réglementation relative aux opérations d'extraction et de transport des matériaux de carrière est respectée</li> <li>- les indicateurs relatifs à la gestion des eaux, des poussières et des vibrations sont régulièrement suivis</li> <li>- les éventuelles dérives relatives à la gestion des eaux, des poussières et des vibrations sont identifiées</li> <li>- les indicateurs d'extraction, de maintenance et des coûts d'extraction sont analysés et régulièrement contrôlés</li> <li>- les éventuels écarts avec les objectifs d'extraction et coûts sont identifiés</li> <li>- en cas de dérives ou d'écart les mesures correctives adéquates sont identifiées</li> <li>- le coût généré par la mesure corrective à mener est correctement évalué</li> <li>- la gestion des pistes permet d'assurer la sécurité des personnes sur le site</li> </ul>
	<p><b>Intégrer les obligations réglementaires liées au réaménagement</b> en les prenant en compte dans tous les processus d'extraction des matériaux (phasage, optimisation...) afin de respecter l'arrêté préfectoral</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- le réaménagement est conforme au phasage de la remise en état</li> <li>- l'adéquation ou non adéquation des plans au phasage de la remise en état est évaluée</li> <li>- le plan annuel d'exploitation est respecté</li> <li>- les mesures pour la faune et la flore sont respectées</li> <li>- la réglementation environnementale en vigueur est respectée</li> <li>- les services supports sont mobilisés si nécessaires</li> </ul>
	<p><b>Diriger les travaux de réaménagement total ou coordonné</b> en les optimisant (réduction des déplacements...) afin de restituer un site de carrière inséré conformément au dossier de demande d'autorisation</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- le coût des travaux de réaménagement sont correctement évalués</li> <li>- l'avancement des travaux de réaménagement est régulièrement contrôlé</li> <li>- les éventuelles dérives relatives aux travaux de réaménagement sont identifiées</li> <li>- en cas de dérives relatives aux travaux de réaménagement les mesures correctives sont identifiées</li> <li>- les services supports sont mobilisés si nécessaires</li> </ul>
	<p><b>Mettre en œuvre le plan de gestion des déchets (PGD)</b> en identifiant les éventuelles dérives afin de le corriger</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- le registre des déchets entrants est correctement tenu</li> <li>- le plan de gestion des déchets est analysé et adapté en fonction des contraintes extérieures</li> <li>- les éventuelles dérives relatives à la gestion des déchets et les mesures correctives adéquates sont identifiées</li> </ul>

## Titre à finalité professionnelle Manager d'exploitation de carrières

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<b>BLOC N°2 : Piloter le traitement des matériaux de carrières</b>			
<b>Gestion et optimisation de la production des matériaux commercialisés :</b>  - Programmation et supervision mensuelle de la production - Dimensionnement du matériel - Affectation des ressources humaines - Application et contrôle des Normes (NF et CE) et réglementations (code du travail, environnement, sécurité, ...) - Organisation et gestion de la plateforme de recyclage	<b>Appliquer le programme mensuel de production du/des site.s</b> défini par la stratégie de la direction en l'ajustant et en organisant la gestion des stocks afin de planifier et d'optimiser la production	<b>Modalités spécifiques :</b>  - Contrôles écrits et exercices notés en contrôle continu	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la stratégie de la direction est intégrée au planning de production</li> <li>- le programme mensuel de production est ajusté en fonction des contraintes extérieures</li> <li>- les tonnages produits par coupure sont conformément évalués au regard des objectifs commerciaux</li> <li>- les coûts de production sont correctement évalués</li> <li>- les coûts de production sont maîtrisés</li> <li>- les éventuelles dérives relatives à la production et les mesures correctives adéquates sont identifiées</li> <li>- le plan de stockage des produits finis et du brut est défini, conforme aux exigences réglementaires et garantissant la sécurité des personnes sur le site</li> <li>- l'organisation spatiale des stocks est conforme au plan</li> <li>- les niveaux de stock sont régulièrement contrôlés et répondent aux objectifs commerciaux et aux objectifs définis par la direction</li> <li>- si nécessaire, les géomètres sont mobilisés</li> </ul>
	<b>Affecter les ressources matérielles et humaines à prévoir</b> en les dimensionnant convenablement et en commandant les travaux à la sous-traitance afin d'effectuer les travaux de traitement et de chargement client sur les différents sites et de respecter le programme mensuel de production		<ul style="list-style-type: none"> <li>- les ressources matérielles sont correctement dimensionnées au regard des objectifs d'extraction et de transport</li> <li>- les ressources humaines sont correctement dimensionnées au regard des objectifs d'extraction et de transport</li> <li>- les plannings sont définis de manière à ce que les objectifs de production soient tenus et de la réglementation du travail</li> <li>- les objectifs des membres du personnel sont définis de manière à ce que les objectifs de production soient tenus</li> <li>- les travaux à sous-traiter sont identifiés</li> <li>- le cahier des charges relatif aux activités sous-traitées exprime clairement les besoins, les exigences techniques et les résultats attendus</li> <li>- le cahier des charges relatif aux activités sous-traitées spécifie les contraintes à prendre en compte en termes de sécurité des personnes, des conditions de réalisation des activités, de tarification et de planning</li> <li>- la procédure d'achat est respectée</li> <li>- la planification des travaux sous-traités est correctement définie au regard des objectifs de production</li> <li>- les coûts sous-traitance sont maîtrisés</li> </ul>

## Titre à finalité professionnelle Manager d'exploitation de carrières

	<p><b>Superviser les opérations de traitement, de chargement et de livraison des matériaux de carrière</b> en suivant les ratios de productivité et en évaluant la gravité des éventuelles dérives afin de les optimiser sur le plan technico-économique et de faire respecter la réglementation en vigueur</p>	<p style="text-align: center;"><b>Modalités intégratrices aux compétences du bloc :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports écrits intermédiaires et finaux</li> <li>- Audit individuel (au travers des « espaces consultants »)</li> <li>- Suivi continu et synthèse finale du tuteur entreprise pour le projet de fin d'études</li> <li>- Rapport écrit et soutenance devant un jury de professionnels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- l'efficacité mesurée de production est supérieure à 80%</li> <li>- l'efficacité mesurée de chargement et de livraison des matériaux est supérieure à 80%</li> <li>- les indicateurs de production, de maintenance et des coûts de production sont analysés</li> <li>- les éventuelles dérives relatives à la production, au chargement et/ou à la livraison de matériaux ainsi que les mesures correctives adéquates sont identifiées</li> </ul>	
	<p><b>Superviser les activités de recyclage</b> (broyage, concassage, déferraillage...) en s'assurant du contrôle de la qualité des déchets inertes triés afin d'optimiser la production et les paramètres de fabrication</p>			<ul style="list-style-type: none"> <li>- les éventuelles non-conformités liées à la quantité et à la qualité des déchets inertes sont identifiées</li> <li>- la gravité des éventuelles non-conformités relatives aux déchets inertes réceptionnés est évaluée</li> <li>- en cas de non-conformités, les mesures correctives adaptées et proportionnées sont identifiées en collaboration avec le service commercial</li> <li>- en cas de non-conformités, le client est averti en collaboration avec le service commercial</li> <li>- l'efficacité mesurée de production des matériaux issus du recyclage est supérieure à 80%</li> <li>- les éventuelles dérives relatives à la production de matériaux issus du recyclage sont identifiées et les mesures correctives adéquates sont identifiées</li> </ul>
	<p><b>Evaluer la conformité de la production</b> au regard du cahier des charges et des exigences client en identifiant les éventuelles non-conformités afin de les corriger et de mettre en place les mesures correctives adéquates pour la qualité de la production</p>			<ul style="list-style-type: none"> <li>- l'application des procédures qualité est surveillée</li> <li>- le contrôle interne du processus de fabrication est assuré</li> <li>- les éventuels non-respects de la procédure qualité et les mesures correctives adaptées sont identifiées</li> <li>- les objectifs de non-conformité définis par la direction sont respectés</li> <li>- les éventuelles non-conformités et les mesures correctives adéquates sont identifiées en collaboration avec le/la chef/fe de carrière et le service qualité</li> </ul>

## Titre à finalité professionnelle Manager d'exploitation de carrières

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<b>BLOC N°3 : Administrer l'activité d'une carrière</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion de la maintenance et du suivi de l'évolution du matériel et des installations</li> <li>- Organisation globale et aménagement du site (carreau)</li> <li>- Définition et suivi financier des opérations (OPEX-CAPEX)</li> </ul>	<p><b>Superviser l'application de la politique de maintenance préventive et corrective des matériels roulants et des outils de production</b> en lien avec le service maintenance et les chef/fes de carrière afin de maximiser la disponibilité des matériels et de garantir l'intégrité physique des personnes sur le site</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en situation réelle (ou équivalent) du projet intégrateur (Etude technique)</li> <li>- Tâches de responsabilité réalisées pendant le projet de fin d'études (en fonction du sujet proposé par l'entreprise)</li> <li>- Evaluation des ressources spécifiques par les aspects techniques et technologiques de la maintenance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- les actions de maintenance préventive sont planifiées en fonction de la disponibilité du matériel roulant/ou des outils de production</li> </ul> <p>Concernant la maintenance des matériels roulants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le carnet d'entretien des matériels roulants est vérifié</li> <li>- en cas de besoin d'intervention, les concessionnaires sont mobilisés</li> <li>- les interventions des concessionnaires sont organisées</li> <li>- la bonne application de la vérification générale périodique (VGP) est vérifiée</li> <li>- le compte-rendu de la vérification générale périodique est analysé</li> <li>- les mesures proposées dans la vérification générale périodique sont exécutées</li> </ul> <p>Concernant la maintenance des outils de production :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en cas de besoin d'intervention, les constructeurs sont mobilisés</li> <li>- les interventions des constructeurs sont organisées</li> <li>- les actions de maintenance sont suivies et consignées</li> </ul>
	<p><b>Evaluer les investissements à prévoir</b> au regard des objectifs de production et de l'état du matériel afin de les budgéter et d'effectuer les consultations pour l'achat de matériel</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- les heures de fonctionnement du parc et les problèmes techniques récurrents sont suivis</li> <li>- la disponibilité des pièces de rechange est suivie avec les équipes maintenance</li> <li>- les éventuels problèmes de disponibilité des pièces et les mesures correctives adaptées sont identifiés</li> <li>- les échéances d'arrêt de fonctionnement du parc sont anticipées</li> <li>- les investissements sont correctement dimensionnés au regard des besoins de renouvellement du parc</li> </ul>	

## Titre à finalité professionnelle Manager d'exploitation de carrières

	<p><b>Organiser les travaux de modification ou de modernisation d'une installation</b> en les commandant, en les suivant et en les réceptionnant afin de veiller à la tenue des délais et au respect de la commande initiale</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- les travaux de modification ou de modernisation d'une installation sont définis et commandés auprès des constructeurs</li> <li>- les travaux et leur planning de réalisation sont suivis</li> <li>- les éventuels dérives ou non-respects de la commande initiale liés aux travaux de modification/modernisation d'une installation sont identifiés</li> <li>- en cas de dérives ou non-respects de la commande initiale liés aux travaux de modification/modernisation d'une installation, les mesures correctives adaptées sont identifiées</li> <li>- la production reste au niveau attendu lors des travaux de modification ou de modernisation d'une installation</li> </ul>
	<p><b>Organiser les aménagements d'une carrière</b> (plan de circulation, espaces accessibles aux personnes extérieures, bassins, zone exploitée) en les définissant, en les programmant et en respectant l'arrêté préfectoral et les textes réglementaires pour garantir la circulation en sécurité sur le site</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- le plan de circulation, les espaces accessibles aux personnes extérieures, les bassins et la zone exploitée sont définis de manière à assurer la sécurité des personnes sur le site</li> <li>- les aménagements de la carrière respectent l'arrêté préfectoral, l'arrêté du 22/09/94 relatif aux exploitations de carrières, ainsi que les autres réglementations en vigueur</li> <li>- les éventuels besoins d'aménagement d'une carrière sont identifiés en tenant compte des objectifs d'exploitation, des exigences de sécurité des personnes et du cadre réglementaire</li> <li>- les besoins d'aménagement sont programmés en tenant compte des objectifs d'exploitation, des exigences de sécurité des personnes et du cadre réglementaire</li> </ul>
	<p><b>Suivre les travaux d'aménagement de la carrière</b> en lien avec les équipes en charge de ces travaux afin de veiller au respect des plans d'aménagement de la carrière</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- les travaux d'aménagement sont conformes au planning</li> <li>- le planning des travaux d'aménagement est suivi</li> <li>- les éventuels écarts avec le planning et les mesures correctives adéquates sont identifiés</li> </ul>
	<p><b>Commander les interventions pour les travaux confiés à la sous-traitance</b>, en élaborant les cahiers des charges, en consultant les entreprises et</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- le cahier des charges exprime clairement les besoins, les exigences techniques et les résultats attendus</li> <li>- le cahier des charges spécifie les contraintes à prendre en compte en termes de sécurité des personnes, des conditions de réalisation des activités, de tarification et de planning</li> <li>- les services supports et les services concernés sont mobilisés lors de l'élaboration du cahier des charges</li> <li>- les entreprises susceptibles de répondre au cahier des charges sont identifiées et consultées</li> </ul>

## Titre à finalité professionnelle Manager d'exploitation de carrières

	<p>en respectant les procédures d'achat afin d'assurer les travaux sous-traités</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- les offres transmises par les entreprises sont comparées et évaluées au regard des besoins exprimés dans le cahier des charges</li> <li>- l'offre répondant au plus près du cahier des charges et présentant le meilleur rapport qualité/prix est sélectionnée</li> <li>- les commandes respectent les procédures d'achat de l'entreprise</li> </ul>
	<p><b>Transmettre les informations nécessaires à sa hiérarchie</b> en organisant la saisie des informations de fin de mois et en produisant les éléments extra-financiers de manière mensuelle afin d'assurer la remontée des informations d'activité</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- les services et équipes concernées sont mobilisés pour recueillir les informations de fin de mois et les éléments extra-financiers</li> <li>- les informations permettant le suivi de l'activité (pointage horaire, tonnages, commandes, stocks...) à saisir en fin de mois sont correctement saisies</li> <li>- les éléments extra-financiers (environnement, conditions d'exploitation, consommation électrique, consommation d'eau...) sont correctement produits</li> </ul>
	<p><b>Proposer les budgets annuels à sa hiérarchie</b> en négociant les investissements et en les justifiant afin de réaliser les investissements et/ou les travaux nécessaires et d'optimiser les activités de la carrière</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- les investissements et/ou travaux à réaliser sont identifiés</li> <li>- le prix des investissements et/ou travaux à réaliser est correctement évalué</li> <li>- les coûts d'exploitation de la carrière sont correctement évalués</li> <li>- le budget prévisionnel est correctement évalué</li> <li>- les investissements et/ou travaux à réaliser sont justifiés</li> <li>- le taux de rendement attendu des investissements/travaux est correctement évalué</li> <li>- l'argumentation est appropriée à la situation de négociation</li> </ul>
	<p><b>Suivre les résultats et les dépenses d'exploitation</b> (entretien, maintenance...) à l'aide d'indicateurs de production et de maintenance afin de les comparer aux objectifs et budgets prévus et d'identifier d'éventuelles mesures correctives</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- les indicateurs de résultats et de dépenses d'exploitation sont analysés et comparés aux objectifs et budgets prévus</li> <li>- les éventuels écarts avec les objectifs et budgets prévus sont identifiés</li> <li>- en cas d'écarts entre les résultats/dépenses d'exploitation et les objectifs et budgets prévus, les mesures correctives adéquates sont identifiées</li> </ul>

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<b>BLOC N°4 : Piloter la politique HSE et les relations extérieures de carrières</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Application de la politique environnementale et sociétale de l'entreprise</li> <li>- Information et concertation des riverains, collectivités, associations et administrations territoriales</li> </ul>	<p><b>Evaluer les risques sur la carrière</b> en identifiant les situations dangereuses afin de garantir l'intégrité physique du personnel interne et externe et de respecter les obligations réglementaires en vigueur en matière de risque-sécurité en intégrant les situations de handicap</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Carnet de terrain : avec photo, enquête et définition de l'acceptabilité sociale (à la suite de la visite terrain et des échanges avec les différents acteurs)</li> <li>- Rapport et soutenance sur les perceptions d'une exploitation par le voisinage et les riverains</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- les risques et situations dangereuses sont correctement identifiés</li> <li>- en cas de situations dangereuses les mesures adéquates sont identifiées</li> <li>- le document unique d'évaluation des risques est rédigé et conforme</li> </ul>
	<p><b>Faire appliquer la politique santé-sécurité de l'entreprise</b> en s'assurant du respect du cadre réglementaire afin de garantir l'intégrité physique du personnel interne et externe et de respecter les obligations réglementaires en vigueur en matière de prévention-sécurité</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- les documents et enregistrements relatifs à la santé-sécurité au travail sont disponibles et valides</li> <li>- les éventuelles non-conformités des documents et enregistrements et les mesures adéquates pour y répondre sont identifiées</li> <li>- le plan de formation sécurité des personnels des sites est établi et conforme à la réglementation en vigueur</li> <li>- la qualification des personnels est évaluée</li> <li>- les éventuelles non-qualifications des personnels et les mesures adéquates pour y répondre sont identifiées</li> </ul>

## Titre à finalité professionnelle Manager d'exploitation de carrières

	<p><b>Piloter la mise en œuvre de la politique environnement et sociétal (diversité culturelle, de genre et des différents handicaps de l'entreprise</b> en s'assurant du respect du cadre réglementaire et en pilotant une démarche de management de l'eau et de l'énergie afin de limiter l'impact environnemental de la carrière sur l'environnement</p>	<p>- Contrôle de l'application des politiques environnementale et sociétale de l'entreprise</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- les activités de la carrière sont conformes à la réglementation relative à l'impact environnementale de l'exploitation de la carrière</li> <li>- les éventuels écarts et non-conformités avec la réglementation en vigueur et les mesures correctives adéquates pour y répondre sont identifiés</li> <li>- des actions de contrôle du respect de l'arrêté préfectoral IPCE et des arrêtés ministériels sont organisées et suivies</li> <li>- les impacts environnementaux de l'activité de la carrière sont identifiés et évalués</li> <li>- les leviers de réduction de l'impact environnemental de la carrière sont identifiés en collaboration avec l'animateur/trice environnement</li> <li>- les données relatives à la consommation énergétique et à la consommation en eau du site sont analysées</li> <li>- des actions visant à réduire la consommation en énergie et en eau du site sont proposées à l'animateur/trice environnement</li> </ul>
	<p><b>Assurer l'intégration territoriale du site</b> en le valorisant par des actions de communication afin maintenir une bonne réputation du site dans son secteur</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- les actions relatives à l'intégration territoriale du site sont organisées</li> <li>- les actions relatives à l'intégration territoriale du site sont promues à l'échelle de son secteur</li> <li>- la réputation du site dans son secteur est évaluée</li> <li>- le bon niveau de réputation du site dans son secteur est maintenu</li> </ul>
	<p><b>Assurer les relations avec l'ensemble des parties prenantes de l'écosystème duterritoire</b> en entretenant des rapports réguliers avec les organismes institutionnels liés à l'activité des carrières(Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement / DREAL, Direction départementale desTerritoires / DDT / DDTM...), les riverains et le/la maire afin pérenniser l'activité du site</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- l'ensemble des acteurs externes, de leurs relations et de leurs rôles sont identifiés et caractérisés</li> <li>- une veille relative aux acteurs externes est réalisée</li> <li>- les risques relatifs à l'écosystème des acteurs externes sont identifiés</li> <li>- une stratégie de positionnement et de communication vis-à-vis des acteurs externes est élaborée et conforme aux intérêts de l'entreprise et du site</li> <li>- la communication est adaptée aux interlocuteurs</li> </ul>



## Titre à finalité professionnelle Manager d'exploitation de carrières

Eléments sur l'évaluation des compétences pendant la certification.

La certification MexCa s'appuie sur deux instruments d'évaluation intégrateurs avec des situations professionnelles soit reconstituées, soit simulées, soit réelles.

**L'étude technique** est une étude de cas (projet fédérateur) à grande échelle et qui s'étend sur la durée de la certification, avec une mise en situation professionnelle reconstituée ou simulée.

**Le Projet de Fin d'Etudes** (PFE) est une expérience professionnelle de longue durée (entre 4 et 6 mois), sur un sujet réel proposé par l'entreprise.

Les modalités d'évaluation pour chacune de ces expériences sont :

Pour l'étude technique (ET) : des rapports écrits et des soutenances intermédiaires devant jury. Une soutenance finale devant un jury composé en partie de professionnels, accompagnée d'un rapport écrit évalué par le tuteur académique.

Pour le projet de fin d'études (PFE) : une grille d'évaluation par compétences pour le tuteur entreprise. Une soutenance finale devant un jury de professionnels et d'académiques, accompagnée d'un rapport écrit évalué par le tuteur académique.